



# COMITE DIRECTEUR

## Réunion du 4 Juin 2018

Date d'affichage : le 05/06/2018

**Sous la responsabilité :** M G Flouret.

**Ont participé :** Mme C Loisel, MM J Caudin, M Coelember, D Denis, D Desfachelles, C Dupont, C Fournier, F Frammery, D Hary, J-M Hénon, P Lavignon, A Lemaire, E Picot, F Poret, P Quéniart, N Sauvage, J Wimez.

**Assistent :** Mrs A Ansel (Président CDA), B Grébert (Président de la commission éthique et gestion des conflits), R Macquet (secrétaire/animateur du groupe de travail pour les labels), A Sergent (président de la commission électorale).

**Excusés :** Mmes B Gosset, C Dufour (Directrice administrative), Mrs C Gambier, G Sergent (CTD).

**Absente :** Mme C Damette

### **Courriers du Président, du Secrétaire Général :**

#### **DECES :**

-M Corentin Delahaye, joueur du club de Campagne les Hesdin.

-M Pierre Pignon, papa d'Olivier, arbitre de notre District.

Le Président et les Membres du Comité Directeur présentent leurs sincères condoléances et leurs sentiments de sympathie aux familles et au club.

#### **CLUBS/MUNICIPALITES :**

-Calais Opale : demande de clémence au sujet de son infraction envers le statut de l'arbitrage.

-Ambleteuse : démission de M Barry de son poste de président.

-M Minard : suite au comportement de dirigeant de l'US Marquise pour l'apprentissage du football en U11, transmis aux techniciens du District.

-Groupement Opale Foot : accord pour intégrer le club d'Elinghen dans le groupement, transmis à la Ligue

-Groupement Opale Foot, Groupement Lys AA Foot, Groupement Quiestède Roquetoire, Groupement Sporting Club, Groupement Seninghem Nielles, Groupement Loison Auchy, bilan annuel de leur groupement jeunes, transmis à la Ligue.

-Canche Authie Football Féminin : groupement féminin regroupant les sections féminines de Montreuil et Le Touquet d'U14 à senior, transmis à la Ligue.

-Calais Hauts de France : signalant que 6 jeunes de son club participent à un tournoi à Malo avec le club de Marck, sans son accord.

-M P Bailleul : remerciements pour la journée des bénévoles à Paris.

-Elinghen : accord pour intégrer le Groupement Opale Foot, transmis à la Ligue.

-Nordausques : demande d'une 2° dérogation pour son terrain pour accéder en D1.

-Mme Millien, démission de son poste de trésorière du club de Rinxent Futsal.

-Mametz : invitation pour les 50 ans du club, les 22, 23 et 24 juin.

-Ardres : suite au match U15 contre Calais SO, transmis à la commission de discipline.

-Groupement Canche Authie : des catégories U6 à U15 pour les clubs de Gouy St André, Campagne les Hesdin, Brimeux, Boisjean, transmis à la Ligue.

-Esquerdes : demande de clémence par rapport à son interdiction d'accéder pour son équipe senior A suite à sa demande de rétrogradation la saison dernière.

## **FEDERATION FRANCAISE de FOOTBALL :**

- guide pour la dématérialisation des demandes de licences.
- guide d'utilisation de la procédure d'affiliation dématérialisée.

### **Le CD entérine les décisions suivantes :**

- les plateaux U9 pris en compte pour le décompte des obligations d'équipes jeunes, seront ceux déroulés jusqu'au 13 juin 2018 inclus.
- le Règlement Intérieur de la CDA.
- les bordereaux d'engagements des clubs sont à retourner (donc arriver) au District pour le 13 juillet et non le 8 comme prévu dans nos RG.
- pour le vote lors de l'AG du 23 juin concernant le vœu pour la D1, une question préliminaire sera posée aux clubs. A savoir si ce vote est ouvert à tous les clubs du District ou uniquement aux clubs concernés.

### **Demandes de clubs :**

#### **Le CD prend les décisions suivantes en application de nos RG :**

- Boulogne Gazélec : concernant son terrain ne répondant pas aux normes demandées par nos RG pour évoluer en D5. Demande refusée. Il est demandé à ce club de nous fournir un terrain classé en niveau 6 pour le 15 juin 2018, avec l'accord écrit du propriétaire du terrain. Faute de quoi il ne pourra accéder en D5.
- Esquerdes : concernant son accession en D4 alors qu'il avait demandé sa rétrogradation en juin 2017 en D5. Demande refusée.
- Calais Opale Bus : concernant son amende suite à son infraction au statut de l'arbitrage, demande refusée.
- Calais Opale Bus : demande à accéder en D5 malgré l'interdiction réglementaire suite à son infraction au statut de l'arbitrage. Demande refusée.
- Nordausques : concernant son terrain ne répondant pas aux normes demandées par nos RG pour évoluer en D1. Demande refusée. Il est demandé à ce club de nous fournir un terrain classé en niveau 5 pour le 15 juin 2018, avec l'accord écrit du propriétaire du terrain. Faute de quoi il ne pourra accéder en D1.
- deux autres demandes n'ont pas été étudiées car elles n'émanaient pas de l'adresse sécurisée des clubs.

Toutes ces décisions ont été prises à l'unanimité.

La deuxième partie de ce CD est consacrée au mode de fonctionnement du District, pour une meilleure gestion administrative.

Prochain Comité Directeur, le lundi 25/06/18 à 18H30 au siège du District.

Le Président  
M G Flouret

Le Secrétaire Général  
M Dominique Hary

